





# FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation **doit être accompagnée obligatoirement** de photos ou de preuves pertinentes à la réclamation.

S.V.P. veuillez nous faire parvenir ce formulaire ainsi que les photos, soient par la poste ou par courriel ([martinr@lanau-industries.com](mailto:martinr@lanau-industries.com)).

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
Signature Date

## GARANTIE ET RÉCLAMATION

### **Couverture**

Les produits fabriqués par « Lanau industries » sont couverts par une garantie d'un (1) an à compter de la date de livraison; cette garantie couvre les vices de fabrication et les vices pouvant affecter les matériaux incorporés aux produits usinés par « Lanau industries ». Toute réparation, sujette à cette garantie, devra être préalablement autorisée par écrit, par un représentant de « Lanau industries ».

### **Limite de garantie**

- L'assemblage et l'installation des produits usinés par « Lanau industries » et vendus par son vendeur autorisé devront s'effectuer selon les règles de l'art.
- La présente garantie ne s'applique qu'au remplacement des pièces défectueuses et au travail effectué par le personnel de « Lanau industries », et ce aux conditions expresses qu'une entente ait été préalablement conclue et que la marchandise ait été retournée port dû à « Lanau industries ».

### **Exclusions**

- Aucun remboursement ni allocation ne seront accordés pour tout travail et/ou réparation effectués par d'autres personnes ou compagnies autre que « Lanau industries ».
- La compagnie « Lanau industries » ne sera aucunement responsable de toute somme qui pourrait être réclamée pour perte d'usage ou tout autre chef de réclamation qui pourrait résulter indirectement d'un défaut couvert par la garantie.
- Est exclue de la présente garantie, toute réclamation résultant d'un usage abusif des produits fabriqués et vendus par « Lanau industries » et plus spécifiquement d'un usage excédant les limites de capacité d'un vérin hydraulique.
- Est exclus de la présente garantie tout autre produit déjà couvert par la garantie du fabricant ou tout matériel incorporé dans la fabrication des produits de « Lanau industries ». Pour faire exécuter sa garantie, l'adresse dudit fabricant et l'étendue de la garantie lui seront fournies sur demande par « Lanau industries ».